

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE	
		Séance du 26 janvier 2021	Envoyé en préfecture le 02/02/2021 Reçu en préfecture le 02/02/2021 Affiché le  ID : 074-200070852-20210126-CIAS_08_2021-DE
Nombre de Conseillers : En exercice : 17 Présents : 9 Absents : 8 Pouvoirs : 4 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CIAS-08/2021	L'an deux mille vingt et un, le vingt-six janvier à quatorze heures , le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Jean XXIII, à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles Chatagnat Date de convocation : 20 janvier 2021 Présents : Mesdames Carole BRETON, Sophie COLAS, Marie-Chantal FIGUET, Florence POZZO, Marie-Antoinette SIMON ; Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, Philippe JACQUESON, Paul RANNARD, Joseph TRAVAIL. Absents excusés : Mesdames Marthe CUTELLE, Odile DERONZIER, Isabelle DREVET (pouvoir à Mme BRETON), Carine DUVERNOIS, Céline FILET, Sandrine TASSET (pouvoir à M. TRAVAIL), Messieurs Jérémie COURLET (pouvoir à M. CHATAGNAT), Jean-Pierre LONG (pouvoir à Mme FIGUET). Mme Carole BRETON est désignée secrétaire de séance.		

OBJET : EHPAD - FINANCES – DM n°2 – Rectificatif

Cette délibération annule et remplace la délibération n°43/2020 du 6 octobre 2020.

Suite à une erreur de plume dans la délibération n°43/2020 du 6 octobre 2020, le Vice-Président propose d'annuler et de modifier la DM n°2 du Budget annexe de l'EHPAD.

Le Conseil d'Administration :

ADOpte ET APPROUVE la décision modificative n°2 sur le Budget annexe 2020 CIAS Usse et Rhône telle que présentée soit

DOTATION SOINS COMPLT ET DOT EXCEPT COVID- ANNUL

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
EXPLOITATION				
D-64111 : Rémunération principale	0.00 €	12 671.74 €	0.00 €	0.00 €
D-641188 : Autres indemnités	0.00 €	45 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64138 : Autres indemnités	0.00 €	11 250.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64158 : Autres indemnités	0.00 €	111 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6416 : Emplois d'insertion	0.00 €	750.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6421 : Praticiens	0.00 €	750.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6488 : Autres charges diverses de personnel	0.00 €	750.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	0.00 €	182 171.74 €	0.00 €	0.00 €
R-735111 : EHPAD et PUV-AM-héberg perm résidents affiliés à sécu	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 671.74 €
R-7351128 : EHPAD et PUV-AM-Autres financements complémentaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	169 500.00 €
TOTAL R 017 : Groupe 1 : Produits de la tarification	0.00 €	0.00 €	0.00 €	182 171.74 €
Total EXPLOITATION	0.00 €	182 171.74 €	0.00 €	182 171.74 €
Total General		182 171.74 €		182 171.74 €

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Pour le Président, par délégation
Le Vice-Président,
M. André-Gilles CHATAGNAT**

